

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 8 décembre 2022
N° de dossier : 115805.00231/16931

Pierre-Olivier Charlebois
Direct +1 514 397 5291
pcharlebois@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Réplique aux commentaires de Gazifère sur les sujets d'intervention
DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET
DEMANDES DE MODIFICATION DES TARIFS DE GAZIFÈRE INC. À
COMPTE DU 1^{ER} JANVIER 2023 ET DU 1^{ER} JANVIER 2024
Dossier : R-4194-2022 Phase 2**

Chère consœur,

La présente est une réponse aux commentaires formulés par Gazifère dans la correspondance déposée le 2 décembre 2022.

La FCEI demande l'étude de deux postes additionnels étant donné que ceux-ci présentent des augmentations considérables par rapport à l'année de référence 2021 (ex. le poste Marketing double depuis le réel 2021).

La FCEI tient aussi à rappeler que, dans sa décision D-2021-009, au paragraphe 35, la Régie de l'énergie a déjà autorisé l'examen de postes de dépenses autres que ceux ciblés par Gazifère dans la Demande.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Pierre-Olivier Charlebois

PC/ld

